

Le concours « sauvez le patrimoine de votre commune »

Afin d'aider les communes à sauvegarder leur patrimoine en leur permettant d'avoir accès aux technologies mises en œuvre par le laboratoire ARC-Nucléart, le CEA a créé en 2002, en partenariat avec l'Association des Maires de France, le concours *Sauvez le patrimoine de votre commune*.

En dix-neuf ans, 75 œuvres -sélectionnées parmi 691 dossiers- ont été prises en charge, traitées et restaurées par ARC-Nucléart, dans le cadre de ce mécénat.

Si les œuvres religieuses sont les plus nombreuses à avoir été présentées au concours (elles constituent l'essentiel du patrimoine culturel des communes) et retenues par le jury, des objets civils témoins de la vie communautaire, de l'artisanat et de l'industrie, ont également été désignés comme lauréats (*Jacquemarts, tambour de garde-champêtre, pompe à incendie, soufflet de forge, roue hydraulique, traineau de promenade touristique, seau de puits et chaise à porteurs*).

Réuni chaque année au mois d'octobre, le jury composé de représentants du CEA, de l'AMF et de spécialistes du monde de la conservation désigne des lauréats (trois ou quatre par an) qui sont récompensés au cours d'une cérémonie de présentation des œuvres primées.

Cette manifestation se déroule la plupart du temps en décembre dans les locaux d'ARC-Nucléart, sur le site du CEA-Grenoble et permet aux visiteurs de découvrir, grâce à toute l'équipe, les ateliers et installations de traitement, dont l'irradiateur.

Un scénario bien établi préside aux opérations :

- Dans la commune, préparation et conditionnement de l'objet pour le déplacement.
- Prise en charge et transport jusqu'à Grenoble.
- Désinsectisation par irradiation sous rayonnement gamma -la plupart du temps-, ou par anoxie pour les pièces contenant du verre ou du papier.
- Constat d'état détaillé par un restaurateur et propositions d'intervention soumises pour accord à la commune propriétaire et, pour avis technique au conservateur des Antiquités et Objets d'art du département concerné.
- Selon l'état de l'œuvre et toujours en concertation avec les responsables de l'objet, diverses opérations peuvent être menées : étude technique et de polychromie, puis travaux de conservation-restauration : dépoussiérage, nettoyage, consolidations localisées ou, si l'état du bois le réclame, traitement de consolidation « Nucléart » (imprégnation de résine styrène-polyester polymérisée sous rayonnement gamma), fixage de la polychromie ou dégagement éventuel, reprise des assemblages, traitement des éléments en matériaux divers (métal, cuir,...), comblements, retouches, rapport d'intervention.

A la fin des opérations, l'œuvre est restituée à la commune qui organise une cérémonie de présentation de l'œuvre restaurée.

Cette manifestation permet à l'équipe d'ARC-Nucléart d'expliquer, au cours d'une conférence, les travaux mis en œuvre pour sauvegarder l'objet, et de présenter au public l'action du CEA en faveur du patrimoine culturel français.

En 2015, le jury avait retenu 3 œuvres parmi lesquelles *la statue équestre de saint Maurice de Vicq (Allier)*, datant de la fin du XVII^e siècle. Elle a été étudiée, traitée et restaurée par ARC-Nucléart à Grenoble de 2016 à 2020. L'œuvre sera restituée à la commune le samedi 26 septembre 2020.

ARC-Nucléart, un laboratoire au service du patrimoine culturel

ARC-Nucléart est un atelier et un laboratoire de recherche, implanté sur le site du CEA-Grenoble. Il a pour mission la conservation -restauration des objets du patrimoine culturel en matériaux organiques (bois, cuir, fibres) secs ou gorgés d'eau, l'étude des matériaux dégradés et la mise au point de nouvelles méthodes de traitements, pouvant déboucher sur des applications industrielles.

S'y ajoutent des actions de formation et de communication auprès de tous les publics.

Membre du réseau national de restauration, il est devenu, en 1997, un groupement d'intérêt public (GIP) à vocation culturelle, à l'initiative de plusieurs partenaires : l'Etat (ministère de la culture et de la communication), le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables (CEA), la Région Rhône-Alpes, la Ville de Grenoble et l'association ProNucléart.

Des savoir-faire au service du patrimoine, de la fouille au musée

Né dans les années soixante-dix de la nécessité de répondre aux besoins de préservation d'éléments du patrimoine historique (morne de Ramsès II et parquet du XVIII^e siècle) et de conservation des vestiges issus des fouilles archéologiques subaquatiques régionales (Charavines), ARC-Nucléart a pour mission, la conservation -restauration des objets en matériaux organiques, produits de l'activité des hommes et la recherche sur les procédés de traitement.

Secs ou gorgés d'eau, les bois, les cuirs et les fibres sont particulièrement exposés aux dégradations de toutes sortes causées par des attaques biologiques, chimiques, climatiques ou mécaniques. Les objets du patrimoine sont fragilisés par ces dégradations et nécessitent donc, pour pouvoir être conservés et présentés au public, des opérations de consolidation et de restauration.

Dans des locaux équipés d'installations de haute technicité sur une surface de 3000 m², une équipe pluridisciplinaire permanente de dix-neuf personnes (chimistes, physiciens, techniciens, restaurateurs, conservateur, régisseur des collections, personnel administratif) se consacre à la sauvegarde du patrimoine, intervenant aussi, souvent, sur les chantiers de fouilles pour assister les archéologues, dans les monuments historiques ou les musées.

Recherche et applications industrielles

Atelier de restauration mais également laboratoire de recherche reconnu sur un plan international, ARC-Nucléart développe, seul ou en partenariat, des programmes nationaux ou européens destinés

- à améliorer la compréhension des matériaux organiques et des mécanismes entraînant leur dégradation,
- à mettre au point de nouvelles techniques et perfectionner les traitements de conservation du patrimoine culturel.

Dans le domaine industriel, ARC-Nucléart poursuit également des actions de valorisation de ses recherches et de ses équipements

- en déposant des brevets et en collaborant avec des industriels du bois, en particulier pour améliorer la stabilisation dimensionnelle du bois, en transférant de technologies, en proposant aux chercheurs et aux industriels des prestations d'irradiation gamma de matériaux ou de pièces manufacturées.